

au juste le véritable état des affaires. Mais il est clairement établi que, depuis le jour où cette compagnie a reçu des fonds du Gouvernement, sinon avant cette date, elle déposait à son propre compte l'argent reçu des cultivateurs qui expédiaient des animaux. La difficulté vient de ce que M. McDonnell, dont on a déjà parlé, achetait des animaux pour son propre compte, ou utilisait le compte d'approvisionnement de la compagnie et tout cela, naturellement, était acquitté avec les fonds provenant de la vente des animaux des cultivateurs. M. Morgan a acheté 63 animaux, déclare M. Richardson, et le prix en a été payé avec des fonds inscrits à ce compte. Il est ainsi arrivé que dans les circonscriptions d'Essex, de Kent, de Middlesex, d'Elgin, d'Oxford, de Perth, de Huron et quelques autres on a envoyé des bestiaux représentant une valeur d'environ \$40,000 et on n'a reçu absolument rien en retour. Les cultivateurs ont été volés. Je trouve bien difficile, quand je discute cette affaire, de m'empêcher d'avoir recours à des expressions énergiques. Ces gens ont expédié leurs animaux à cette compagnie qui devait les vendre pour eux et ils s'attendaient à en recevoir le prix de vente. Or, ils n'ont pas reçu ce prix de vente et le montant en est d'environ \$40,000.

Il est impossible de faire examiner le navire maintenant, l'une des valeurs que la compagnie en faillite dit être assez importante. On a commencé à nettoyer le bateau pour lequel les \$7,000 accordés par le Gouvernement ont été dépensés en 1933, il y a quelques mois. Voilà ce que nous savons. Il appartenait à cette compagnie composée d'un seul homme, la Krogstadt and Company, je crois que c'est son nom,—le nom d'un habitant de la Suède,—et il est absolument impossible de trouver une seule bonne raison de croire que l'on pourra obtenir quoi que ce soit des garanties indiquées dans la charte-partie. Le nolissement, apparemment, a été conclu par un nommé Harland qui, d'après ce que nous dit M. Richardson lors de l'examen en présence des créanciers, représentait dans cette affaire la compagnie Richelieu aussi bien que les propriétaires du navire. Il est maintenant impossible d'assurer qu'on pourra retirer quelque chose de cette source. Ces cultivateurs disent qu'ils ont été trompés par les histoires qui sont venues du ministère du Commerce ou celui de l'Agriculture. On me permettra ici de dire qu'il m'est difficile de comprendre pourquoi le ministère du Commerce s'occuperait de mettre les navires en état de transporter des bestiaux, tâche qui devrait revenir au ministère de l'Agriculture, selon moi. J'aimerais que le ministre de l'Agriculture, qui est ici, me dise s'il a recommandé ces gens ou s'il a recommandé de mettre ces vieilles cuves en état

de transporter des bestiaux. Je voudrais savoir si on s'est informé pour s'assurer de la condition de cette compagnie, pourquoi on lui a donné une subvention pour mettre des navires en état lorsqu'elle manquait de capital, qu'elle accusait un déficit de plusieurs milliers de dollars; je voudrais des explications sur tout cela.

Mais ce qui affecte le plus mes concitoyens et moi-même, c'est que cette affaire met en banqueroute au moins vingt des meilleurs cultivateurs du pays. Ces hommes et ces femmes qui travaillent pour soigner et nourrir les bestiaux, qui cherchaient partout un marché quelconque, ont perdu leur argent; et tous ceux qui connaissent l'élevage savent que les éleveurs, tout comme les autres cultivateurs, réussissent à peine de nos jours à se sauver de l'huissier et du percepteur d'impôt. Et maintenant, cet autre malheur fond sur eux, après qu'ils avaient emprunté des banques pour terminer la préparation des animaux pour le marché. Les banques menacent de les poursuivre, et plusieurs de ces hommes perdront leurs fermes. Je suis heureux de voir ici deux au moins des ministres d'Ontario et quelques-uns du Québec, car des Québécois ont aussi souffert grièvement des agissements de cette compagnie; et j'affirme au premier ministre, au ministre du Commerce et aux autres que je me rends compte qu'il est impossible que le chef d'un ministère, même que les fonctionnaires connaissent à fond tous les gens à qui ils ont affaire. Je sais que le premier ministre et le ministre du Commerce ne restent pas indifférents à l'affaire; je ne suis pas au courant de l'opinion des autres honorables ministres, mais ils font remarquer qu'il n'existe pas de mesure pour régler une affaire de ce genre. On demande: "Pourquoi les cultivateurs ont-ils confié leurs bestiaux à des gens qu'ils ne connaissaient pas?" Je répondrai par une autre question: "Le Gouvernement avait-il plus de raison que les cultivateurs de se fier à cette compagnie et de lui accorder \$13,000 pour mettre des navires en état de transporter des bestiaux?"

Si cette affaire n'était pas si urgente pour les gens qui en souffrent, je ne prendrais pas le temps de la Chambre à cette heure avancée de la session; je n'ai guère l'habitude de parler souvent. Mais pendant qu'on mettait ces navires en état, et qu'on expédiait les bestiaux, on distribuait de la réclame, d'une source quelconque, dans toutes les parties du pays, surtout au moyen de rapports de journaux, dont un grand nombre émanait du *Star* de Montréal. Je citerai un paragraphe qui donnera une idée des articles qu'on envoyait aux cultivateurs pour leur faire croire qu'ils pouvaient faire fond sur cette compagnie, appuyée qu'elle était par le Gouvernement. Cet